

Regard sur l'espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers



La Caisse des dépôts, responsable de la gestion de la CNRACL, a entrepris une étude pour déterminer si les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers bénéficient d'une durée de vie à la retraite similaire à celle des autres citoyens français. Les résultats de cette étude, intitulée "Espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : une analyse des professions spécifiques"*, ont révélé une constatation surprenante : certains employés des collectivités ont une espérance de vie moyenne inférieure à celle d'autres groupes, voire à celle de l'ensemble de la population française.

DURÉE DE VIE RÉDUITE POUR LES HOMMES



23 ans et 4 mois

pour les femmes fonctionnaires territoriales ou hospitalières, soit **2 mois de plus** que celle de l'ensemble des femmes de la population française.

18 ans et 9 mois

pour leurs homologues masculins soit **6 mois de moins** que celle de l'ensemble des hommes de la population française.

UNE ESPÉRANCE DE VIE À 65 ANS BEAUCOUP PLUS LIMITÉE POUR LES INVALIDES

Parmi ces fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, **les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ont une espérance de vie à 65 ans nettement plus réduite** que celle des non invalides

De 3 ans et 8 mois pour les femmes, de 5 ans pour les hommes.

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE AVEC LE NIVEAU DE QUALIFICATION



CATÉGORIE A

Les fonctionnaires relevant de la catégorie hiérarchique A ont **une espérance de vie à 65 ans supérieure de 8 mois (pour les femmes) et de 11 mois (pour les hommes)** aux fonctionnaires relevant de la catégorie hiérarchique B,

CATÉGORIE B

qui eux-mêmes ont **une espérance de vie supérieure à celle des agents de catégorie hiérarchique C** (de 9 mois pour les femmes et de 2 ans et 1 mois pour les hommes).

CATÉGORIE C

L'espérance de vie à 65 ans des hommes de catégorie C de la fonction publique territoriale et hospitalière est également **inférieure d'1 an et 2 mois à celle de l'ensemble des hommes de la population française**.

Ce dernier résultat explique en grande partie l'espérance de vie relativement faible de l'ensemble des hommes de la fonction publique territoriale et hospitalière, dont 72 % relèvent de la catégorie C.

ESPÉRANCE DE VIE À 65 ANS POUR CERTAINS EMPLOIS SPÉCIFIQUES

L'espérance de vie à 65 ans est particulièrement faible chez les **adjoints techniques territoriaux** qui représentent 37 % des hommes fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : **elle est de presque 2 ans inférieure à celle de l'ensemble de la population masculine**.

A contrario, l'espérance de vie des femmes adjointes techniques territoriales est très similaire à celle de l'ensemble de la population féminine avec un écart de seulement 3 mois.



*Evaluation de l'espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) sur la base de la comparaison entre la mortalité observée pour cette catégorie entre 2015 et 2019 et celle de l'ensemble de la population française sur la même période.